

SECRETARIAT GENERAL de GASSIN

De: GUILLEC France <guillecfrance@gmail.com>
Envoyé: vendredi 3 novembre 2023 11:25
À: Enquete Publique
Objet: Requête France et Eric GUILLEC

Révision PLU Gassin 3 Novembre 2023
Zone UCbr

J'habite depuis ma naissance ce secteur de la commune de Gassin Depuis toujours les règlements successifs d'urbanisme ont permis un développement de celui ci mais dans les faits, il est resté plus mesuré car occupé surtout par des résidents permanents moins avides d'espaces bâtis.

Les modifications apportées dans le règlement proposé vont sanctionner cette situation :

- la réduction sévère des emprises va soit réduire la constructibilité , soit obliger à construire en hauteur , ce qui semble contraire à la discrétion souhaitée depuis le rivage.Aujourd'hui les maisons situées dans ce périmètre sont invisibles depuis le rivage et globalement intégrées depuis la route.
- la réduction des occupations autorisées au seul logement à 25 m de la RD 98 fait planer de graves incertitudes sur les bâtiments : Hôtels , commerces, bureaux pourtant bâtis en toute légalité, on en dénombre plus de 20 entre Bonne Aventure et la DCN soit 50 % des lots en bordure de route.

si la nécessité de préserver notre environnement est évidente , ce qui dans le cas présent me semble être déjà le cas , ce ne doit pas être aux riverains de la RD 98 d'en supporter le plus les frais .

les parties hautes de la commune sont sans doute , bien plus visibles du rivage.

Cordialement

France et Eric GUILLEC